



Paléficat

Rives de l'Hers

LETTRE
D'INFO N°2
Octobre | 2026

Le projet avance, le dialogue continue

Cette lettre d'information vous donne toute l'actualité du projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers. Au programme de ce numéro 2 : une interview d'Erik LOOT, garant de la concertation, un point sur les étapes du projet et un focus sur les rencontres de terrain liées à l'histoire du quartier.



Rencontre avec

Érik LOOT

Garant de la concertation
du projet Paléficat –
Rives de l'Hers

Quelle est votre mission dans cette concertation ?

« Une nouvelle phase de concertation pour Paléficat est l'occasion de **rappeler le rôle du garant de la concertation et l'intérêt de cette démarche pour les habitants.**

Le garant est une personne indépendante de Toulouse Métropole, d'Oppidéa, des associations et des différents acteurs du projet. **Sa mission consiste à veiller au bon déroulement de la concertation, dans un esprit de neutralité, d'impartialité et de transparence.**

Concrètement, je suis les différentes étapes du dialogue avec le public, participe aux réunions, prend connaissance des documents diffusés et m'assure que chacun dispose d'une information claire et complète. Mon rôle n'est pas de me prononcer sur le projet lui-même, mais de **vérifier que les conditions du dialogue permettent à chacun de comprendre**

les enjeux, de poser ses questions et d'exprimer son point de vue.

Pourquoi la concertation est-elle si importante pour un projet comme Paléficat ?

La concertation joue donc un rôle essentiel dans un projet urbain qui se construit sur plusieurs années. Elle permet d'expliquer ce qui peut encore évoluer, ce qui relève de choix déjà actés, mais aussi de mieux prendre en compte les attentes, les usages et les préoccupations exprimés par les habitants.

En tant que garant, je suis également à l'écoute des participants. Mon intervention porte avant tout sur la qualité du processus de concertation et sur les conditions du dialogue.

Qu'attendre de cette nouvelle phase de concertation qui s'ouvre ?

La nouvelle séquence qui s'ouvre aujourd'hui autour du projet Paléficat poursuit cette ambition : permettre à chacun de s'informer, de comprendre les prochaines étapes et de participer aux échanges dans un cadre transparent et respectueux des différents points de vue. »

Au cœur de
votre quotidien

Un projet construit sur le long terme

Pour répondre au développement démographique du territoire toulousain, le projet Paléficat-Rives de l'Hers a pour ambition de créer un quartier capable d'accueillir de nouveaux habitants tout en préservant les qualités paysagères, agricoles et écologiques du site.

Où en est le projet aujourd'hui ?

L'année 2025 a marqué une étape majeure pour Paléficat – Rives de l'Hers : l'approbation, en décembre, de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) par Toulouse Métropole. Cette décision acte officiellement la création administrative du projet et fixe son cadre d'aménagement. Elle est l'aboutissement d'un travail d'études approfondi et d'une consultation du public menée à l'automne 2025 (PPVE), qui a permis de partager l'ensemble du dossier avec les habitants et les personnes publiques intéressées (autorité environnementale, collectivités...).



Vos contributions au cœur de la réflexion

- **L'environnement** et la préservation de la biodiversité.
- **Les mobilités** et la circulation dans le quartier.
- **Le cadre de vie**, l'intégration des espaces verts et du bâti existant.
- **Les équipements, services** et formes urbaines.

Une phase d'études et de dialogue continu

Après cette première étape, le projet se poursuit en phase d'études approfondies. L'année 2026 est notamment consacrée à la réalisation du dossier d'autorisation environnementale, en vue de l'enquête publique de 2027. En parallèle, Oppidea et Toulouse Métropole continuent de préciser les composantes du quartier avec les habitants :

- Espaces publics
- Paysages et continuités naturelles
- Mobilités
- Gestion de l'eau
- Equipements et programmation commerciale
- Prescriptions architecturales
- Calendrier de réalisation.



Stand d'information sur le projet - Launaguet le 23 octobre 2024



Comité de rédaction de la charte de participation sur le projet - Toulouse le 25 juin 2024



L'illustre Berduret, animateur de la fête du Ramelet - Toulouse 1784

Paléficat au fil du temps

Comment construire un nouveau quartier sans perdre ce qui fait l'âme d'un lieu ?

Depuis le printemps 2026, le bureau d'études toulousain « L'Usage des Lieux » mène une enquête auprès des habitants, **associations et acteurs du territoire afin de mieux comprendre l'histoire de Paléficat et ce qui fait aujourd'hui son identité.**

À travers des rencontres de terrain et des recherches historiques, **cette démarche vise à valoriser les éléments qui caractérisent le quartier** - son héritage maraîcher, l'évolution de ses paysages, les liens entre les habitants et leur environnement ou encore certains lieux emblématiques - pour nourrir le projet urbain de demain.

Les enseignements recueillis contribueront à faire émerger des repères, des récits et des éléments de patrimoine qui pourront trouver leur place dans les futurs espaces publics.

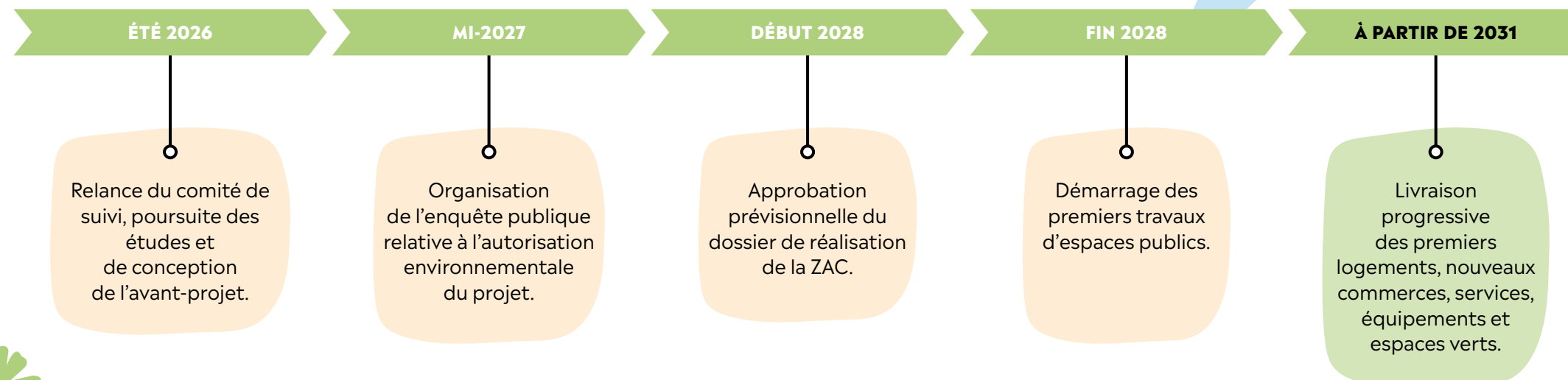
Un premier point d'étape a été présenté au dernier Comité de suivi*. L'étude sera prochainement restituée au grand public.



Ninon BARREAU
Urbaniste à L'Usage des Lieux

« **Collecter la mémoire du lieu, observer le terrain et mettre en récit l'histoire de Paléficat pour préserver l'âme du territoire et inspirer le quartier de demain.** »

Les prochaines étapes





Informers les habitants

Toulouse Métropole et l'aménageur Oppidea poursuivent la concertation pour informer les habitants, partager les avancées du projet et préparer les prochaines étapes.

Des outils et rendez-vous pour s'informer et participer

- **Lettre d'information** : suivre l'actualité du projet.
- **Réunions publiques** : échanger avec les équipes.
- **Site internet** : consulter l'actualité du projet et les documents en ligne.

***Le comité de suivi** : instance représentative des différentes parties prenantes du projet à laquelle participe le garant (*lire page 1*). Animée par Oppidea périodiquement, elle a pour objectif de suivre et évaluer le fonctionnement et le respect de la Charte de la Participation tout au long du projet. Cette instance, également organisée pour ajuster les prochaines étapes participatives, s'est réunie 2 fois depuis le lancement de la concertation, le 24 juin 2025 et le 16 septembre dernier.

Restez informé !

Pour suivre l'actualité de Paléficat,

retrouvez les documents mis à disposition du public et connaître les prochains rendez-vous de concertation, consultez la page dédiée au projet : www.oppidea-europolia.fr/nos-operations/paleficat-rives-de-lhers



Les prochains rendez-vous

• **1^{er} trimestre 2027** : rendez-vous d'échanges

• **Été 2027** : enquête publique pour l'autorisation environnementale

Les modalités pratiques et dates définitives seront communiquées prochainement.



Au cœur de
votre quotidien